

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1434

présenté par
Mme Elimas, rapporteure

ARTICLE 56

À la fin de l’alinéa 2, substituer aux mots :

« l’établissement »,

les mots :

« l’un de ses établissements ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.